

17 juin 2020

Réponse du Conseil administratif à la motion du 24 juin 2008 de M^{mes} Anne-Marie Gisler, Christine Camporini, Patricia Richard, MM. Simon Brandt, Grégory Baud, Rémy Burri, Guy Dossan, Olivier Fiumelli et Adrien Genecand: «Très petites entreprises, petites et moyennes entreprises et petites et moyennes industries: créons des hôtels d'entreprises pour faciliter leur éclosion!»

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

en général

- la volonté de maintenir et favoriser des activités en ville de Genève;
- la nécessité de diversifier le tissu économique;
- le maintien de la substance fiscale en ville;
- la difficulté de trouver des locaux abordables pour démarrer une entreprise;
- la charge souvent insupportable que représentent pour une jeune entreprise les diverses compétences et services nécessaires à son activité (comptabilité, ressources humaines, secrétariat, etc.);
- la solution pratiquée avec succès notamment dans nombre de villes et d'agglomérations françaises que constitue l'hôtel d'entreprises, soit:
 - un site commun offrant des surfaces à loyer modéré pendant une durée déterminée permettant le lancement et la stabilisation de l'entreprise,
 - un bouquet de services à disposition des différents locataires (bureautique, réception, secrétariat, etc.),
 - un suivi par les services de la promotion économique ou autres instances actives dans ce domaine;

en particulier

- la prochaine libération par les Etablissements publics pour l'intégration de l'immeuble 28-30, avenue Ernest-Pictet, propriété de l'Etat;
- les quelque 5000 m² de surface utile pouvant accueillir sans grandes transformations de nouvelles entreprises;
- l'intérêt marqué de différents tiers pour ces locaux,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- développer et soutenir rapidement la réalisation d'hôtels d'entreprises, à intégrer dans le portefeuille commercial de la Gérance immobilière municipale;
- privilégier notamment la création d'entreprises respectant les principes du développement durable (social, économie et environnement).

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

En date du 13 septembre 2017, le Conseil municipal a adressé la motion M-816 au Conseil administratif. Cette motion datant de 2008 invitait le Conseil administratif à développer et réaliser des hôtels d'entreprises qui seraient ajoutés au portefeuille commercial de la Gérance immobilière municipale (GIM).

Depuis le dépôt de la motion en 2008, la situation a beaucoup évolué, avec la forte augmentation d'espaces de coworking (ou lieux de travail partagés) en ville de Genève. Ces espaces de coworking, qui louent des places de travail temporaires, permettent d'héberger notamment des micro-entreprises et petites entreprises, en fournissant infrastructures et services (télécommunication, réception, salles de réunion, cuisinettes, etc.). Des centres de coworking avec de nombreuses places de travail ont vu le jour autour des gares du Léman Express, sous l'impulsion de grands investisseurs. Avec la généralisation temporaire de la pratique du télétravail due au Covid-19, il est attendu que la demande et l'offre d'espaces de coworking se développent encore.

Sous l'impulsion de la Fondation Hans Wilsdorf, un hôtel d'entreprises sociales verra le jour à l'Espace Tourbillon dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates à la fin de l'année 2020. Ce projet rassemblera des entreprises sociales genevoises (dont le Centre social protestant, Clair Bois, la Croix-Rouge genevoise, la Fondation Ensemble, Genèveveroule, Partage, Pro, Pro Juventute, Trajets). Il permettra à ces entreprises sociales de mutualiser leurs ressources, de créer des synergies et de développer des projets communs. Un laboratoire d'innovation sociale, créé par la Fondation immobilière pour le développement des entreprises sociales (FIDES), la fondation propriétaire des immeubles, sera implanté sur le site.

La Ville de Genève suit attentivement cette évolution. Elle a participé de 2016 à 2018, via son Service Agenda 21 – Ville durable, au projet Ge-Network mené par Sofies et Ocalia dans le cadre d'un projet transfrontalier réunissant les Cantons de Genève et de Vaud et la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ce projet avait pour but de stimuler l'offre et la demande d'espaces de coworking dans le Grand Genève. En 2017, Ge-Network avait recensé dans le Grand Genève une quarantaine d'espaces de coworking.

La Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec), le principal outil de la Ville de Genève en matière de création et de développement d'entreprises sur son territoire, a ouvert dès 2011 un espace pour héberger des micro-entreprises et petites entreprises dans ses bureaux de la rue Hugo-de-Senger. Du fait de l'accroissement de l'offre et de la forte concurrence, la Fondetec prévoit de cesser dans un avenir proche cette activité pour se concentrer sur son cœur d'activité, le financement et l'accompagnement des entreprises.

Vu l'évolution de la situation depuis 2008 et le développement important de l'offre d'espaces de coworking, le Conseil administratif estime qu'il n'est plus opportun pour la Ville de Genève de créer ses propres hôtels d'entreprises municipaux.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

Le conseiller administratif:
Alfonso Gomez